

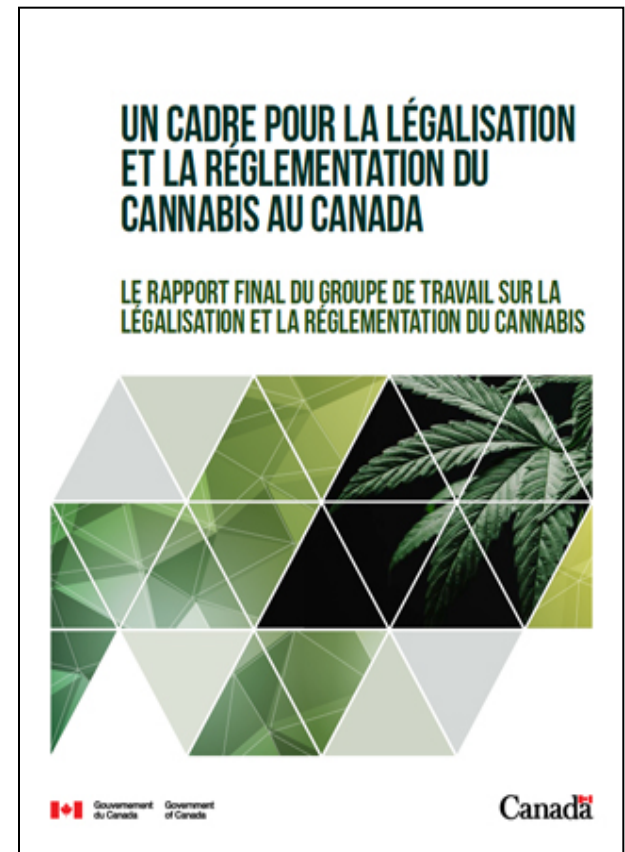


Approche axée sur la santé publique du Canada en matière de légalisation et de réglementation du cannabis

Direction générale de la légalisation et de la réglementation du cannabis,
Santé Canada



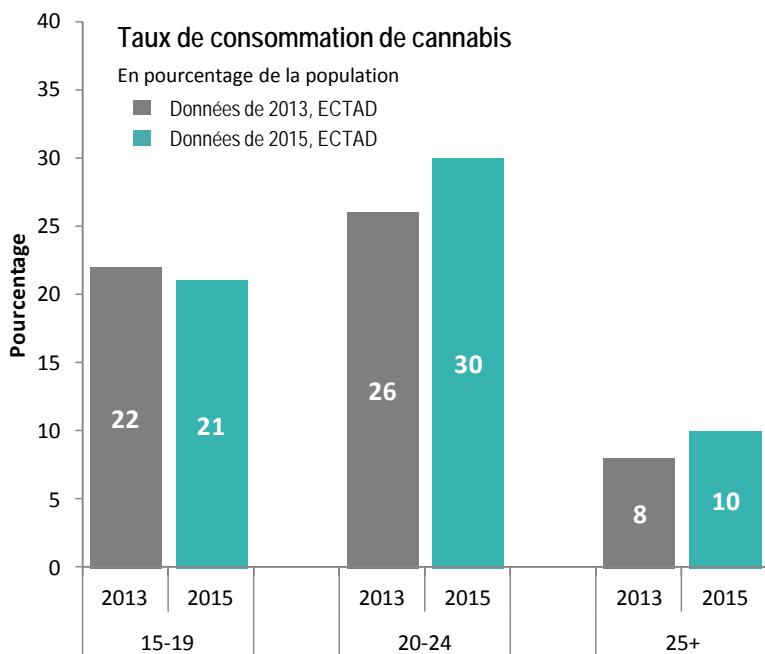
« *En adoptant une approche axée sur la santé publique en matière de réglementation du cannabis, le Groupe de travail propose des mesures qui **maintiendront et amélioreront la santé des Canadiens en minimisant les dangers de la consommation du cannabis** ».*



Prévalence de la consommation de cannabis au Canada

Au Canada, la consommation de cannabis est la plus répandue chez les adolescents et les jeunes adultes...

...et les infractions de possession de cannabis représentent un fardeau pour notre système de justice pénale.



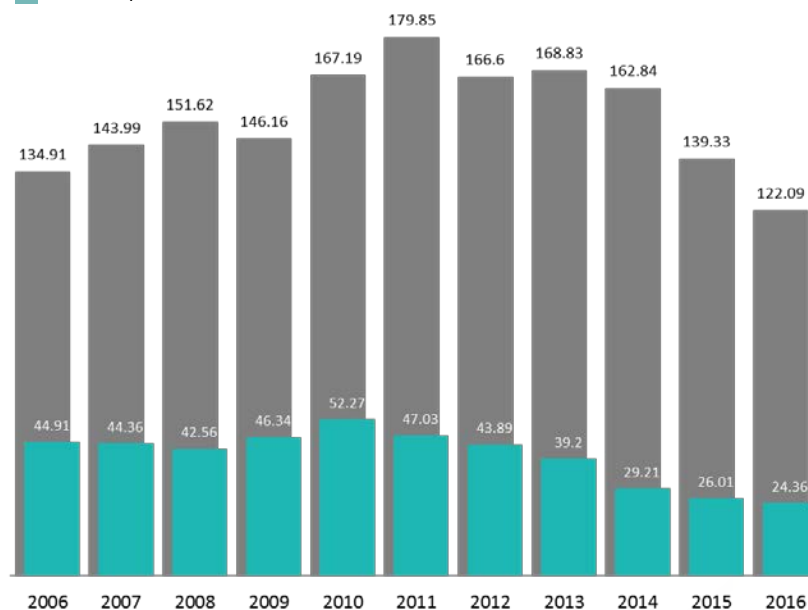
SOURCE : ENQUÊTE CANADIENNE SUR LE TABAC, L'ALCOOL ET LES DROGUES (ECTAD)

Infractions liées au cannabis

Taux canadiens pour 100 000 habitants

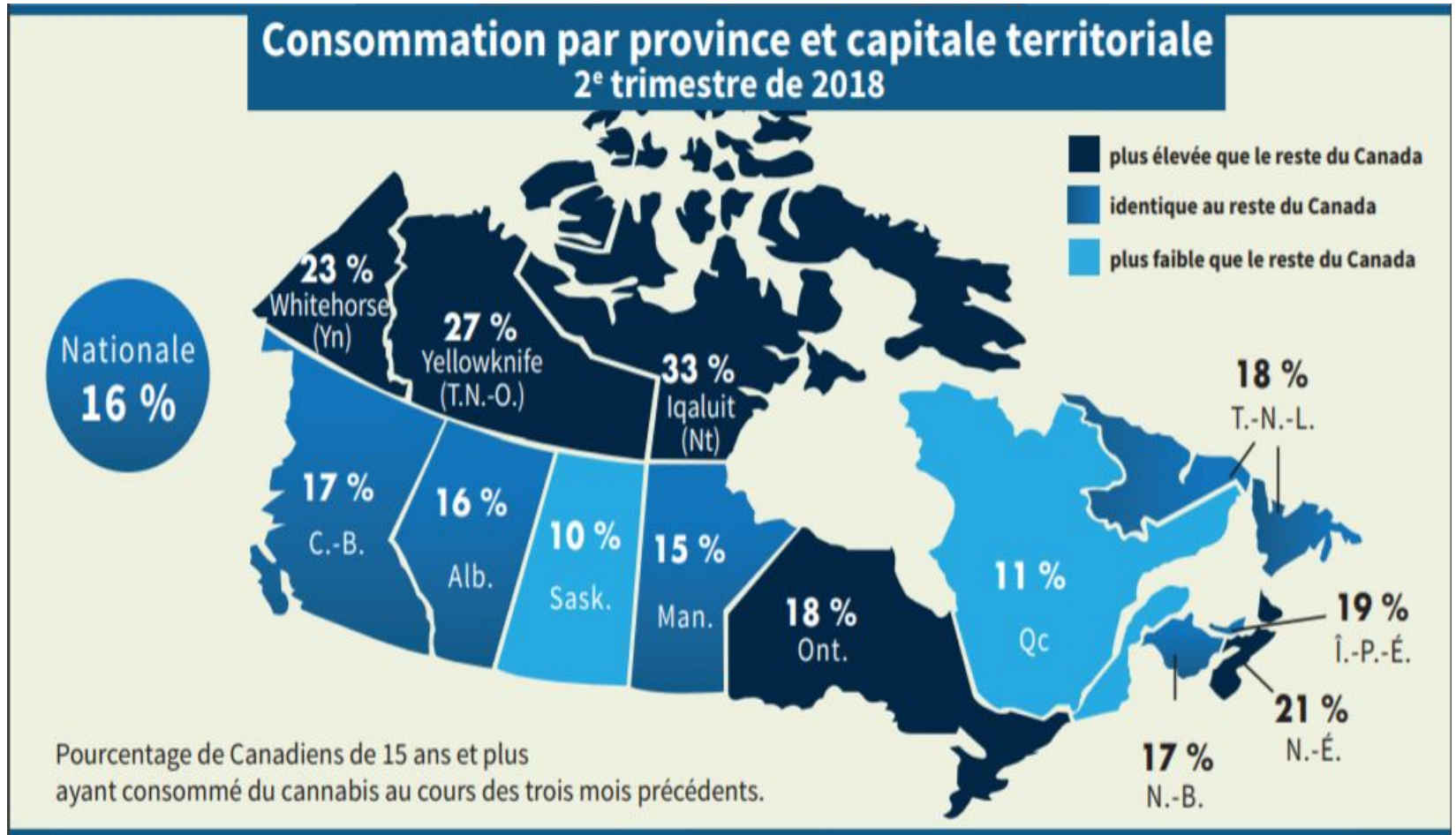
■ Possession de cannabis

■ Trafic et production de cannabis



SOURCE : STATISTIQUE CANADA

Résultats de l'Enquête nationale sur le cannabis (T2 – 2018)





Effets du cannabis sur la santé

Bien qu'il puisse être consommé à des fins thérapeutiques, le cannabis présente des risques pour la santé...

- ❖ Les jeunes sont particulièrement à risque de subir des méfaits liés au cannabis puisque leur cerveau continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans
- ❖ Le cannabis altère les fonctions mentales et le temps de réaction, ce qui nuit à la capacité de conduire de façon sécuritaire
- ❖ La consommation de cannabis pourrait entraîner une dépendance physique et une accoutumance chez les personnes qui commencent tôt et consomment souvent
- ❖ Le cannabis augmente le risque de psychose et de schizophrénie chez les personnes ayant des antécédents personnels ou familiaux de maladie mentale

Pour réduire au minimum les méfaits et atténuer les effets néfastes de la consommation de cannabis, il faut une série complète d'interventions.

Pourquoi une approche axée sur la santé publique?

Une approche axée sur la santé publique ne vise plus la criminalisation, mais plutôt la réduction au minimum des conséquences néfastes pour la santé et la sécurité publiques, et ce, au moyen d'interventions stratégiques qui visent à...

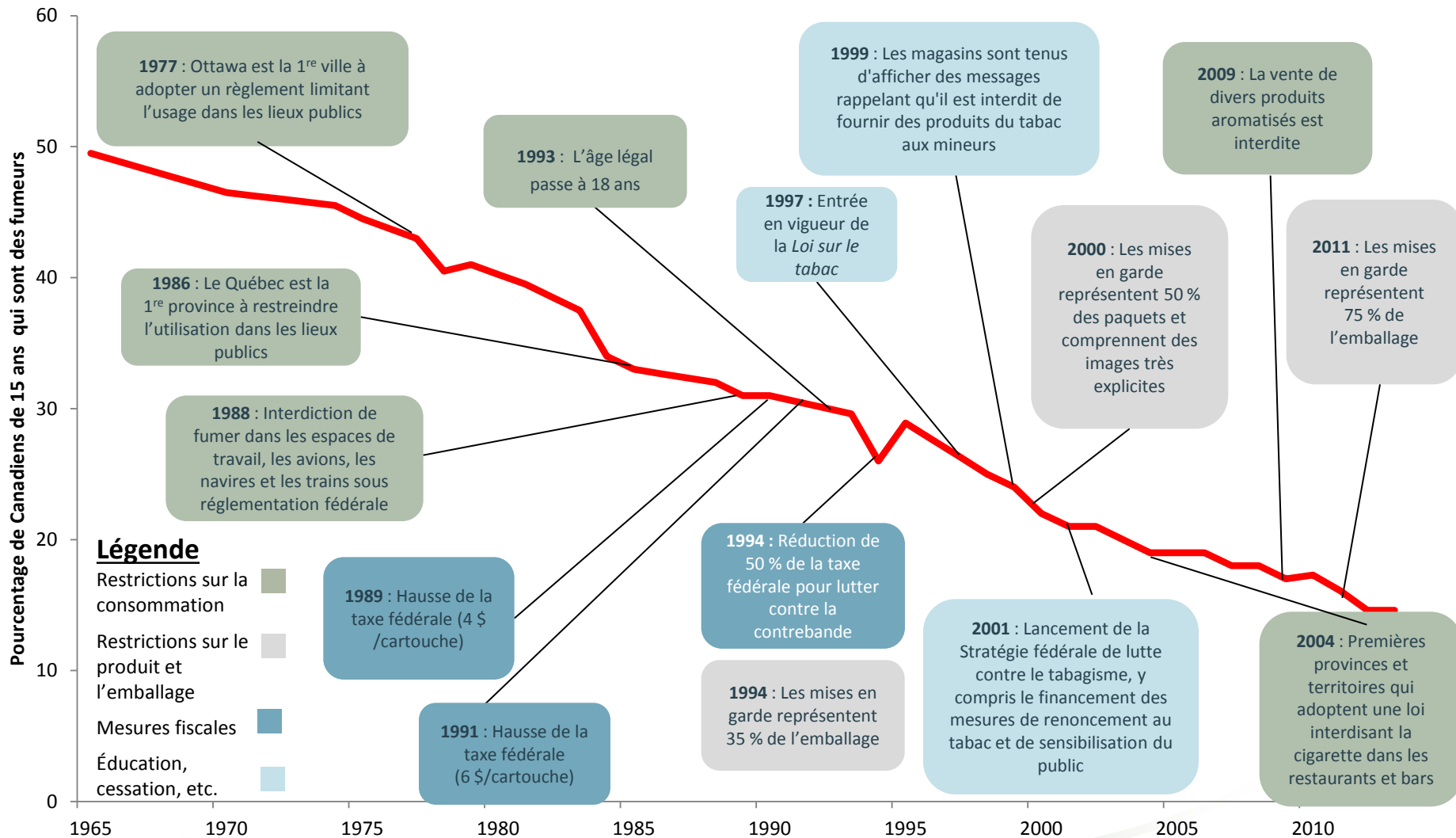
Éduquer et sensibiliser le public aux risques pour la santé et la sécurité

Prévenir la consommation problématique et promouvoir les choix santé

Protéger la santé et la sécurité publiques en limitant l'accès des jeunes au cannabis et en contrôlant rigoureusement la chaîne d'approvisionnement

Surveiller les habitudes de consommation de cannabis et la conformité de l'industrie

Prévalence de la consommation de tabac au Canada (1965 à 2012)





La Loi sur le cannabis : Aperçu général

En adoptant une approche axée sur la santé publique, la *Loi sur le cannabis* établit un cadre pour le contrôle du cannabis qui...

Restreint l'accès des jeunes au cannabis

- Interdit aux jeunes de moins de 18 ans d'avoir accès au cannabis
- Protège les jeunes et l'ensemble de la population de la publicité, des activités promotionnelles et des incitations à consommer du cannabis

Contrôle l'accès pour les adultes d'âge légal

- Limite la possession par adulte à 30 grammes de cannabis légal
- Limite la culture à domicile à 4 plantes par résidence

Assure la surveillance du fonctionnement de l'industrie légale du cannabis

- Permet, au moyen d'une licence fédérale, la production, la culture et la transformation du cannabis
- Autorise les provinces et les territoires à distribuer et à vendre le cannabis, sous réserve des conditions fédérales

Réglemente rigoureusement la chaîne d'approvisionnement

- Donne aux Canadiens l'accès à un approvisionnement de cannabis de qualité contrôlée
- Établit des exigences strictes en matière de qualité des produits (p. ex., normes de production, analyses)
- Préserve l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (p. ex., le Système de suivi du cannabis et de demande de licence)

Impose des sanctions sévères pour protéger la sécurité publique

- Établit de nouvelles infractions liées au cannabis, assorties de lourdes peines (p. ex., vendre du cannabis à un mineur)
- Dissuade les activités illégales au moyen de sanctions et de mesures d'application de la loi

Régime fédéral de délivrance de licences

Le régime fédéral de délivrance de licences permet un équilibre entre la nécessité d'assurer une industrie légale diversifiée et concurrentielle et l'atteinte de grands objectifs en matière de santé et de sécurité...

- ❖ **Le gouvernement fédéral serait autorisé à délivrer des licences et des permis pour les activités suivantes :**
 - **Culture :** culture standard, microculture, exploitation de pépinière et chanvre industriel
 - **Transformation :** transformation standard et microtransformation
 - **Vente à des fins médicales :** vente, par téléphone et en ligne, de cannabis testé, étiqueté et emballé
 - **Autres autorisations fédérales :** tests analytiques, recherche, importation et exportation

- ❖ **L'accès au cannabis à des fins médicales serait maintenu et de nouvelles voies d'accès aux médicaments à base de cannabis seraient explorées**
 - Le gouvernement fédéral continuerait de délivrer des licences aux personnes et aux organisations pour vendre du cannabis à des fins médicales directement aux clients enregistrés et aux hôpitaux

- ❖ **Le chanvre industriel serait soumis à la *Loi sur le cannabis***
 - Création d'un cadre réglementaire pour le chanvre industriel fondé sur les risques



Règles régissant l'industrie

Normes et règles nationales de l'industrie pour protéger la santé et la sécurité des consommateurs et du public...

- ❖ Règles strictes pour les producteurs qui cultivent et produisent du cannabis, y compris les essais
- ❖ Garanties et normes de produits
- ❖ Exigences strictes en matière d'emballage neutre et d'étiquetage des produits (p.ex., à l'épreuve des enfants, inviolables, messages d'avertissement sur la santé, symbole universel, THC/CBD, etc.)
- ❖ Restrictions en matière de publicité et de promotion
- ❖ Exigences de sécurité physique et de personnel
- ❖ Suivi d'inventaire; tenue de registres et rapports
- ❖ Importation et exportation interdites, sauf à des fins médicales ou scientifiques
- ❖ Surveiller la conformité et l'application de la loi, y compris les inspections sur place

Conformité et application de la loi

La *Loi sur le cannabis* comprend des mesures rigoureuses de la conformité et de l'application de la loi conçues pour préserver l'intégrité du nouveau cadre juridique...

- ❖ Les rôles en matière de la conformité et de l'application de la loi comprennent les suivants :
 - Conformité administrative et application de la loi, administrés par des inspecteurs et des fonctionnaires fédéraux
 - Enquêtes et poursuites pénales, dans le cadre des pouvoirs et du mandat des forces de l'ordre
- ❖ Le gouvernement fédéral aura des pouvoirs supplémentaires pour faire respecter la conformité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
 - Faire l'inspection des entités sous licence fédérale
 - Exiger des essais et des analyses
 - Exiger la production de renseignements
 - Exiger le rappel de produits
 - Évaluer les sanctions administratives pécuniaires
 - suspendre ou révoquer les licences ou y ajouter des conditions

Le Système de suivi du cannabis

La *Loi sur le cannabis* autorise la création d'un système national de suivi du cannabis qui aurait les effets suivants :

- Empêcher le cannabis d'être détourné vers le marché illégal;
- Empêcher le cannabis illégal d'entrer sur le marché légal.

Le Système de suivi du cannabis servirait d'outil de collecte de données pour surveiller:

- L'inventaire des niveaux de production et d'approvisionnement;
- Les mouvements de haut niveau de produits à travers la chaîne d'approvisionnement.



Provinces, territoires et municipalités

Partenaires principaux dans la mise en œuvre d'un nouveau cadre de travail

- ❖ Concevoir des modèles de distribution et de vente qui respectent les normes de santé et de sécurité publiques
- ❖ Élaborer des lois, des règlements et des règlements administratifs complémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur le cannabis*
- ❖ Partenaires clés dans les efforts de sensibilisation des Canadiens aux risques liés à la consommation de cannabis et aux interdictions du transport transfrontalier du cannabis
- ❖ Investir dans la réduction des méfaits et dans des initiatives de prévention et de promotion de la santé

Règles et mesures de protection provinciales, territoriales et municipales

Souplesse pour établir des contrôles d'accès plus stricts

- Augmenter l'âge minimum au-delà de 18 ans
- Abaisser la limite de possession
- Imposer d'autres règles pour la culture du cannabis à la maison

Capacité d'accorder des licences et de superviser la distribution et la vente, sous réserve des conditions fédérales

- Limites de la promotion et de la publicité
- Information factuelle sur la santé et la sécurité à l'intention des consommateurs, avec l'appui d'un personnel qualifié
- Les détaillants et les distributeurs s'exposent à des pénalités s'ils fonctionnent en dehors du système légal

Pouvoir d'édicter des règles supplémentaires pour protéger la santé et la sécurité publiques

- Restreindre les endroits où le cannabis peut être consommé
- Légiférer/réglementer pour protéger la santé publique dans les administrations

Gouvernements locaux/municipalités responsables de l'élaboration de règles :

- Zonage, consommation publique, application des règlements municipaux et administratifs, prévention des incendies, santé et éducation, communications et mobilisation du public

Éducation et sensibilisation au cannabis

De l'information claire, cohérente et fondée sur des données probantes sur les risques pour la santé et la sécurité, les interdictions de voyager et le régime strict de la conduite avec facultés affaiblies par les moyens suivants...

- ❖ Campagnes nationales de publicité et de médias sociaux sur les effets sur la santé du cannabis et sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue
- ❖ Ressources éducatives ciblées pour les publics prioritaires
 - Adolescents et jeunes adultes
 - Femmes enceintes et allaitantes
 - Personnes ayant des antécédents personnels ou familiaux de maladie mentale
 - Ressources culturellement appropriées pour les peuples autochtones
 - Organismes de voyage
- ❖ Recours intensif aux partenariats pour compléter et étendre la portée des efforts fédéraux en matière d'éducation et de sensibilisation

... ce qui facilitera des choix éclairés, influencera la perception des risques et modifiera les comportements liés à la consommation de cannabis.



Soutien aux organismes communautaires

D'importants investissements dans des initiatives autochtones et axées sur les communautés portant sur la sensibilisation, l'éducation, la prévention, la réduction des méfaits et le traitement partout au Canada

- ❖ Le gouvernement fédéral finance des projets communautaires qui :
 - Font participer les partenaires sur le terrain aux initiatives d'éducation et de sensibilisation au cannabis
 - Préviennent la consommation problématique grâce à des interventions de santé publique ciblées
 - Réduisent au minimum les méfaits liés à la consommation de cannabis en intégrant des messages de réduction des méfaits aux activités d'éducation, de sensibilisation et de promotion de la santé
 - Appuient les programmes qui renforcent l'accès au counseling et au traitement liés à la consommation de substances
 - Renforcent les capacités et la résilience, en particulier chez les populations vulnérables

Projets financés par Santé Canada



CANADIAN
PUBLIC HEALTH
ASSOCIATION

ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

The Voice of Public Health
La voix de la santé publique

L'Association canadienne de santé publique aide à préparer les professionnels de la santé publique de première ligne à la légalisation et à la réglementation du cannabis.



LA SOCIÉTÉ DES
OBSTÉTRICIEUS ET
GYNÉCOLOGUES
DU CANADA

La SOGC appuie les efforts d'éducation et de sensibilisation du public par la production de vidéos éducatives sur les risques liés à la consommation de cannabis chez les femmes enceintes et celles qui allaitent.

Mobilisation auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Le gouvernement du Canada s'est engagé à établir avec les peuples autochtones une relation renouvelée, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

- ❖ Le gouvernement collabore avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones concernés pour veiller à ce que les intérêts particuliers des communautés autochtones soient soigneusement considérés, et pour favoriser l'élaboration de stratégies de communication efficaces et culturellement adaptées.
- ❖ Des réunions de mobilisation seront tenues tout au long de l'année 2018, en présence des collègues provinciaux et territoriaux, dans la mesure du possible.
- ❖ La mobilisation à long terme vise à appuyer :
 - Des occasions accrues de dialogue entre les groupes autochtones et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur tous les aspects liés à la légalisation et à la réglementation du cannabis; et
 - Une éducation publique et une communication culturellement adaptées, comprenant de la documentation d'éducation publique en langues autochtones et un soutien aux activités et aux dialogues chapeautés par les Autochtones.

Premières Nations, Inuits et Métis

Le champ d'intérêt continue de s'élargir et concerne les domaines suivants : la santé et la sécurité publiques, le développement économique, la compétence réglementaire et le pouvoir de légiférer, la taxation, le partage des revenus et l'éducation publique culturellement adaptée.

À l'avenir :

- ❖ Continuer à répondre aux demandes de renseignements, de dialogues et de réunions.
- ❖ Assurer la participation autochtone dans les activités d'éducation publique et dans la diffusion de l'information, dont la traduction en langues autochtones.
- ❖ Offrir des renseignements sur le développement économique et un soutien à ceux qui souhaitent participer à l'industrie légale du cannabis.
- ❖ Sensibiliser à la sécurité publique, de concert avec les associations de policiers autochtones.
- ❖ Services aux Autochtones Canada continue de collaborer avec les partenaires autochtones afin d'offrir un accès à des services de santé et de soutien en bien-être mental dans les communautés.
- ❖ La gouvernance et la compétence sont des points qui continuent d'être soulevés et discutés, à tous les niveaux.

Développement économique

Un service de navigateur pour les demandeurs autochtones est accessible à navig@canada.ca

Le Programme pour la préparation des collectivités aux possibilités économiques des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord permet de soutenir les collectivités autochtones par le développement des capacités, la faisabilité et la mise sur pied d'activités réglementées sur le cannabis.

Recherche et surveillance

Collecte continue de données, suivi, surveillance et analyse à l'appui de l'élaboration des politiques et du suivi des répercussions sur la santé et la sécurité

- ❖ Élaborer et mettre en œuvre des indicateurs de base et un ensemble élargi d'indicateurs de données de base
- ❖ Surveiller les habitudes de consommation de cannabis grâce à l'Enquête canadienne sur le cannabis
 - Près de 10 000 répondants (la plupart ayant consommé du cannabis)
 - Sujets abordés : les façons dont le cannabis est obtenu, les méthodes et les perceptions sur la consommation, et le cannabis et la conduite automobile
- ❖ Système canadien de surveillance de l'information sur les poisons
 - Recueil des données de base sur les appels d'exposition au cannabis
- ❖ Collaborer avec des partenaires fédéraux à l'élaboration d'une stratégie de recherche sur le cannabis



CENTRE DE STATISTIQUES SUR LE
CANNABIS

Centre de statistiques sur le cannabis – Portail centralisé de Statistique Canada qui recueille et diffuse des renseignements sur la consommation de cannabis, les infractions, les dépenses par ménage et les prix de vente au détail.



À quoi les Canadiens peuvent-ils s'attendre après le 17 octobre?

- ✓ Restrictions empêchant l'accès des jeunes
- ✓ Surveillance attentive de l'industrie réglementée, guidée par le principe de précaution
- ✓ Garanties et mesures de contrôle des produits pour protéger les consommateurs
- ✓ Campagne d'éducation basée sur les faits pour sensibiliser et promouvoir la santé et la sécurité
- ✓ Mesurer, évaluer, rapporter et ajuster au besoin, au fil du temps...
- ✓ Règlements pour les produits comestibles et autres au plus tard en octobre 2019



Pour de plus amples renseignements

Consulter : www.canada.ca/cannabis

Demandes de renseignements : cannabis@canada.ca



Annexe : Calendrier et progrès à ce jour

